

PLAN DE COURS

ENV-6901 : Gestion intégrée des ressources et de l'espace 1

NRC 51956 | Été 2016

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 6-0-12

Crédit(s) : 6

Ce cours intégrateur, de type multidisciplinaire, vise à donner à l'étudiant une formation de base en gestion intégrée des ressources et de l'espace, afin qu'il puisse intervenir dans la résolution de différents problèmes environnementaux. Différentes notions sont abordées : développement durable, biodiversité, conservation, approches de gestion, échelles temporelle et spatiale de gestion, approche multicritère.

Cours réservé exclusivement aux étudiants du programme de Maîtrise en biogéosciences de l'environnement.

Plage horaire

Rencontre			
lundi	09h00 à 15h50	GHK-1350	Du 2 mai 2016 au 17 juin 2016
mardi	09h00 à 15h50	GHK-1350	Du 2 mai 2016 au 17 juin 2016
mercredi	09h00 à 15h50	GHK-1350	Du 2 mai 2016 au 17 juin 2016

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=69243>

Coordonnées et disponibilités

Danielle Cloutier

Chargée d'enseignement

Local 2169

danielle.cloutier@ggr.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5127

Disponibilités

Je suis disponible sur rendez-vous. Veuillez SVP communiquer avec moi par courriel.

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ena.ulaval.ca/aide.html>

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
But du cours	4
Objectifs	4
Approche pédagogique	4
Les dates importantes	5
Contenu et activités	5
Évaluation et résultats	6
Évaluation des apprentissages	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Travail pratique 1 - Rapport de caractérisation des sédiments	6
Travail pratique 2 : Rapport d'atelier à la tourbière	7
Travail pratique 3: Rapport sur l'atelier à la FM	8
Présentation orale	9
Travail pratique 4: Projet Parc technologique	9
Participation	10
Barème de conversion	10
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	10
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	11
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	11
Absence aux examens	11
Plagiat	12
Matériel didactique	12
Matériel du cours	12
Matériel recommandé	12
Spécifications technologiques	12
Portail thématique de la bibliothèque	13
Bibliographie	13
Bibliographie	13

Description du cours

But du cours

Il s'agit d'un cours intégrateur de type multidisciplinaire ayant pour but de préparer l'étudiant à la pratique de la gestion intégrée des ressources et de l'espace, afin qu'il puisse intervenir dans la résolution de différents problèmes environnementaux. Par la réalisation de visites terrains, d'ateliers et de projets concrets, le cours vise à initier l'étudiant à l'ensemble des étapes de planification et de réalisation de projets professionnels et scientifiques.

Objectifs

L'objectif général du cours *Gestion intégrée des ressources et de l'espace I* est de familiariser les étudiants à la gestion intégrée des ressources et de l'espace. Les étudiants sont amenés à utiliser les bases et principes de la gestion intégrée à travers les différents thèmes abordés pendant le cours. Des études de cas présentées en classe permettent aux étudiants d'utiliser cette approche tout en se familiarisant avec les problématiques environnementales actuelles telles :

- La qualité de l'eau, l'évolution des zones côtières, la caractérisation des sédiments, la restauration d'habitats aquatiques et riverains, la caractérisation, l'exploitation et la mise en valeur des milieux humides, la gestion des eaux pluviales, etc. L'étudiant devrait acquérir des connaissances générales qui lui seront nécessaires en tant que futur gestionnaire.

À la fin de ce cours, les étudiants seront en mesure de :

- Documenter et évaluer l'état du territoire (lithosphère, hydrosphère/cryosphère, atmosphère, biosphère, échelles, compositions, cycles sédimentaires, interactions) ;
- Établir les potentialités et limites de ce territoire en fonction de priorités tels le développement durable, la conservation et la mise en valeur;
- Poser un diagnostic initial sur une problématique de gestion intégrée des ressources et de l'espace (personnes intéressées, intervenants, aspects économiques, sociologiques, écologiques et législatifs) ;
- Maîtriser diverses méthodes et outils pour la collecte de données, la collaboration et l'aide à la décision ;
- Connaître les différentes problématiques environnementales rencontrées au Québec, être capable de porter un jugement éclairé sur une problématique environnementale et proposer des solutions pour satisfaire tous les intervenants impliqués;
- Développer ses capacités de communication (écrites et orales) et communiquer de manière professionnelle, et ce à divers auditoires, les projets relatifs à la gestion intégrée des ressources.

Approche pédagogique

Ce cours de 6 crédits a été conçu pour favoriser au maximum la participation des étudiants. La formule pédagogique est répartie entre des leçons magistrales, des conférenciers invités et principalement des ateliers et sorties sur le terrain. De plus, les étudiants doivent réaliser un projet d'envergure sur une problématique réelle et présenter à l'initiateur du projet, les résultats obtenus. La charge de travail est répartie entre les lectures obligatoires, la recherche d'information, l'analyse, la rédaction, la participation aux cours et ateliers, etc. Les activités sont réparties de la façon suivante :

Lundi à mercredi :

- Leçons magistrales,
- Conférenciers invités en classe
- Ateliers sur le terrain et travail en équipe

ATELIERS :

Le premier cours intégrateur comprend trois ateliers. Le premier atelier portera sur l'acquisition de données en milieu estuarien à bord du navire scientifique Louis-Edmond Hamelin. Le deuxième atelier porte sur l'hydrologie des tourbières et le dernier sur le suivi des oiseaux forestiers à la forêt Montmroency. Ces ateliers seront réalisés par l'acquisition de données sur le terrain, le traitement et l'analyse des données et la rédaction d'un rapport en équipe.

Jeudi et vendredi - Travail libre

Ces deux journées sont libres pour le travail individuel (travaux pratiques, lectures, préparation des présentations orales, etc.), le travail d'équipe (rédaction des rapports des ateliers terrains), etc.

Les dates importantes

Semaine 1, le 2 mai 2016 : Rencontre au cours de laquelle seront présentés les objectifs du cours.

Semaine 2, les 9 et 10 mai 2016 : Atelier sur la qualité des sédiments de l'estuaire de la rivière Saint-Charles à bord du navire scientifique le LEH

Semaine 3, le 16 mai 2016 : Atelier sur l'hydrologie des tourbières à la Grande Plée Bleue

Semaine 4, les 23 et 24 mai 2016 : Atelier sur les oiseaux forestiers à la Forêt Montmorency

Semaine 7, le 13 juin 2016 : Présentation orale des résultats préliminaires du projet de caractérisation des milieux humides - Projet du Parc Technologique de Sainte-Foy.

Semaine	Thème	Activités	Activités d'apprentissage et évaluations
1	Gestion intégrée des ressources et de l'espace	Cours magistraux, conférenciers invités et formation sur la sécurité.	Lectures obligatoires et plan d'échantillonnage
2	Atelier #1: Qualité des sédiments	Relevés sur le terrain et laboratoire	Lectures obligatoires
3	Atelier #2 : Hydrologie des tourbières	Relevés sur le terrain et laboratoire	Dépôt sur le site du cours du TP1 : Estuaire de la Rivière Saint-Charles (partie 1)
4	Atelier #3 : Suivi des oiseaux forestiers	Relevés sur le terrain et démarrage de projet	Dépôt sur le site du cours du TP2 : Estuaire de la Rivière Saint-Charles (partie 2)
5	Caractérisation de milieux humides (partie 1)	Relevés sur le terrain et laboratoire	Dépôt sur le site du cours du TP3 : Tourbière
6	Caractérisation de milieux humides (partie 2)	Terrain et conférencier invité	
7	Présentation des projets	Présentations des résultats par équipe	Dépôt sur le site du cours du TP4 : Milieu humide

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Semaine 1 : Gestion intégrée des ressources et de l'espace - milieu aquatique	2 mai 2016
Semaine 2: Atelier #1: Qualité des sédiments en milieu estuarien	9 mai 2016
Semaine 3 : Atelier #2: Hydrologie des tourbières	16 mai 2016
Semaine 4: Atelier #3 : Suivi des oiseaux forestiers à la Forêt Montmorency	23 mai 2016
Semaine 5 : Projet de caractérisation de milieux humides (partie 1)	30 mai 2016
Semaine 6 : Projet de caractérisation de milieux humides (partie 2)	6 juin 2016
Semaine 7: Présentations des projets par équipe	13 juin 2016

Titre	Date
Liste des ateliers & conférenciers : ENV-6901 (document révisé)	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Travail pratique I - Rapport de caractérisation des sédiments	Dû le 22 mai 2016 à 17h00	En équipe	20 %
Travail pratique 2 : Rapport d'atelier à la tourbière	Dû le 1 juin 2016 à 17h00	En équipe	20 %
Travail pratique 3: Rapport sur l'atelier à la FM	Dû le 15 juin 2016 à 17h00	En équipe	20 %
Présentation orale	Dû le 13 juin 2016 à 09h00	Individuel	10 %
Travail pratique 4: Projet Parc technologique	Dû le 17 juin 2016 à 12h00	En équipe	20 %
Participation	Dû le 15 juin 2016 à 17h00	Individuel	10 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Travail pratique I - Rapport de caractérisation des sédiments

Date de remise : 22 mai 2016 à 17h00
Contribution au travail d'équipe :22 mai 2016 à 17h00

Mode de travail : En équipe

Pondération : 20 %

Répartition de la correction et critères : 75 % Corrigé par l'enseignant

Critère	Notation
Introduction	10
Région d'étude	15
Méthodologie	15
Résultats	30
Discussion	20
Conclusion	10

25 % Contribution au travail d'équipe

Critère	Notation
Présence aux rencontres et discussions d'équipe	5
Participe activement aux discussions et échanges en équipe	5
Fournit les sections de rapport demandées dans les temps convenus	5
Qualité de l'écriture	5

Esprit d'équipe général	5
-------------------------	---

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Une copie papier du document sera remise au responsable du cours lors de la rencontre du 23 mai.
Une copie en format Word du document sera également déposée sur la boîte de dépôt du cours.

Directives de l'évaluation :

Le travail pratique 1 porte sur l'atelier réalisé sur la rivière Saint-Charles. Le rapport doit faire un min de 10 pages (incluant les tableaux et figures), excluant les références et annexes la page titre et la table des matières doit être rédigé à simple interligne et demi. Les références complètes doivent être indiquées.

Le rapport devra comprendre les sections suivantes:

1. Introduction (10%)
2. Région d'étude (15%)
3. Méthodologie (15%)
4. Résultats (30%)
5. Discussion (20%)
6. Conclusion (10%)

Travail pratique 2 : Rapport d'atelier à la tourbière

Date de remise :

1 juin 2016 à 17h00
Contribution au travail d'équipe : 2 juin 2016 à 17h00

Mode de travail :

En équipe

Pondération :

20 %

Répartition de la correction et critères :

75 % Corrigé par l'enseignant

Critère	Notation
Introduction	10
Région d'étude	15
Méthodologie	15
Résultats	30
Discussion	20
Conclusion	10

25 % Contribution au travail d'équipe

Critère	Notation
Présence aux rencontres et discussions d'équipe	5
Participe activement aux discussions et échanges en équipe	5
Fournit les sections de rapport demandées dans les temps convenus	5
Qualité de l'écriture	5
Esprit d'équipe général	5

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Une copie papier du document sera remise au responsable du cours lors de la rencontre du 31 mai.
Une copie en format Word du document sera également déposée sur la boîte de dépôt du cours.

Directives de l'évaluation :

Le travail pratique 2 porte sur l'atelier réalisé à la tourbière la Grande-Plée Bleue, les lectures sur le s présentées en classe. Le rapport doit faire un minimum de 7 pages et un maximum de 10 pages (incl excluant les références et annexes la page titre et la table des matières. Le document doit être rédigé références complètes doivent être indiquées.

Le rapport devra comprendre les sections suivantes:

1. Introduction (10%)
2. Région d'étude (15%)
3. Méthodologie (15%)
4. Résultats (30%)
5. Discussion (20%)
6. Conclusion (10%)

Travail pratique 3: Rapport sur l'atelier à la FM

Date de remise : 15 juin 2016 à 17h00
Contribution au travail d'équipe : 17 juin 2016 à 17h00

La date de remise a été modifiée.

Mode de travail : En équipe

Pondération : 20 %

Répartition de la correction et critères : 75 % Corrigé par l'enseignant

Critère	Notation
Intriduction	10
Région d'étude	15
Méthodologie	15
Résultats	30
Discussion	20
Conclusion	10

25 % Contribution au travail d'équipe

Critère	Notation
Présence aux rencontres et discussions d'équipe	5
Participe activement aux discussions et échanges en équipe	5
Fournit les sections de rapport demandées dans les temps convenus	5
Qualité de l'écriture	5
Esprit d'équipe général	5

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Une copie en format Word du document sera également déposée sur la boîte de dépôt du cours. La copie papier du document ne sera pas requise.

Directives de l'évaluation :

Le travail pratique 3 porte sur l'atelier réalisé à la Forêt Montmorency. Le rapport doit faire un minimum de 7 pages et un maximum de 10 pages (incluant les tableaux et figures), excluant les références et annexes, la page titre et la table des matières. Le document doit être rédigé à simple interligne et demi. Les références complètes doivent être indiquées.

Le rapport devra comprendre les sections suivantes:

1. Introduction (10%)
2. Région d'étude (15%)
3. Méthodologie (15%)
4. Résultats (30%)
5. Discussion (20%)
6. Conclusion (10%)

Présentation orale

Date de remise : 13 juin 2016 à 09h00
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Remise de l'évaluation : Cette présentation sera évaluée en classe
Directives de l'évaluation :

Chacun des étudiants disposera de 30 minutes pour présenter oralement les résultats de son travail devant les autres étudiants et le professeur responsable de l'activité. Les participants devront prévoir une présentation de **25 minutes maximum** pour permettre une période de questions de la part de l'assistance.

L'évaluation de l'oral portera sur les points suivants:

Exposé de la problématique et des objectifs / 2
Présentation de la méthodologie / 2
Présentation et discussion des résultats / 4
Portée et qualité de la conclusion / 2
Qualité de l'expression orale et de la communication / 6
Qualité des documents visuels / 2
Qualité des réponses aux questions de l'assistance / 2

Travail pratique 4: Projet Parc technologique

Date de remise : 17 juin 2016 à 12h00
Contribution au travail d'équipe : 17 juin 2016 à 17h00
Mode de travail : En équipe
Pondération : 20 %
Répartition de la correction et critères : 75 % Corrigé par l'enseignant
25 % Contribution au travail d'équipe

Critère	Notation
Présence aux rencontres et discussions d'équipe	5
Participe activement aux discussions et échanges en équipe	5
Fournit les sections de rapport demandées dans les temps convenus	5

Qualité de l'écriture	5
Esprit d'équipe général	5

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Une copie en format Word du document sera également déposée sur la boîte de dépôt du cours. La copie papier du document ne sera pas requise.

Directives de l'évaluation :

Le travail pratique 4 porte sur le projet réalisé au Parc Technologique de Sainte-Foy. Le rapport doit faire un minimum de 7 pages et un maximum de 10 pages (incluant les tableaux et figures), excluant les références et annexes, la page titre et la table des matières. Le document doit être rédigé à simple interligne et demi. Les références complètes doivent être indiquées.

Le rapport devra comprendre les sections suivantes:

1. Introduction (15%)
2. Région d'étude (15%)
3. Méthodologie (30%)
4. Résultats préliminaires (40%)

Participation

Date de remise : 15 juin 2016 à 17h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : corrigé sur la participation en classe et aux activités
La participation comprend la présence aux ateliers, sorties terrains et l'intérêt manifesté aux conférenciers invités.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
E	0	68,49

Le barème de notation comporte les ajustements de cote par rapport au barème facultaire (ex. A+ équivaut à 90-100).

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf, entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Un maximum de 15% pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0.5%) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiants non francophones fera l'objet d'une considération particulière. Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Plagiat

Utilisation d'un logiciel de détection de plagiat

L'Université Laval étant abonnée à un service de détection de plagiat, il est possible que l'enseignant soumette vos travaux pour analyse.

En cas de fraude ou de plagiat, des actions disciplinaires pourraient être conduites. Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez consulter le Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval (www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf).

Matériel didactique

Matériel du cours

L'ensemble du matériel didactique nécessaire pour ce cours est disponible sur le site Web du cours dans la section **Contenu et activités**.

Le site web du cours est situé sur la plate-forme de cours disponible à l'adresse suivante : <https://www.portaildescours.ulaval.ca>

Le matériel didactique disponible sur le site web du cours comprend :

- les notes de cours (en format pdf)
- les documents de lectures
- les présentations des conférenciers
- les références (liens web, vidéos, logiciels, glossaire et bibliographie)

Matériel recommandé

Citer ses sources

Auteur : Bibliothèque de l'Université Laval
Site consulté par l'enseignant le 12 avril 2016

Tutoriel : Cites ses sources et éviter le plagiat

Auteur: Diapason : Université Laval
Site consulté par l'enseignant le 12 avril 2016

Comment citer un document électronique

Auteur : Bibliothèque de l'Université Laval
Site consulté par l'enseignant le : 25 septembre 2015

Spécifications technologiques

Pour pouvoir suivre ce cours, vous devrez disposer du matériel et des logiciels suivants :

Logiciels		Adresse web	Prix
Lecteur PDF	Acrobat Reader version 9.0 ou +	www.adobe.com	Gratuit
Machine virtuelle	Java	www.java.com	Gratuit
Lecteur Flash	Macromedia Shockwave Player	www.adobe.com	Gratuit

Laboratoires informatiques

- **Laboratoire de Traitement de l'Information Géographique (LATIG)**
Laboratoire de pratique individuelle réservé aux étudiants de géographie.
Local : 3170, pavillon Abitibi-Price
- Le département de géographie utilise les laboratoires d'informatique ABP-0222 et ABP-0225 de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique pour tous ses cours nécessitant l'usage de l'ordinateur.
- Pour la pratique individuelle, un autre laboratoire de la Faculté est également disponible (ABP-0220).

Portail thématique de la bibliothèque

La Bibliothèque de l'Université Laval offre à ses usagers l'accès à des informations et des outils en recherche documentaire regroupés par discipline : www.bibl.ulaval.ca:

- Livres, articles, documents multimédias, etc.
- Bases de données de la discipline
- Nouveautés
- Suggestions de votre conseiller à la documentation
- Trucs et astuces
- Etc.

Pour explorer les ressources de votre discipline, cliquez sur le lien suivant : www.bibl.ulaval.ca/mieux/chercher/index_portails

- Le Centre Géostat à la bibliothèque des Sciences humaines www.bibl.ulaval.ca/services/centregestat
- Géoindex+ : <http://geoindex-plus.bibl.ulaval.ca/>

Bibliographie

Bibliographie

Loi sur la qualité de l'environnement:

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/Q_2/Q2.htm

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) (L.C. 1999, ch. 33)

<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-15.31/>

<http://www.gazette.gc.ca/rp-pr/p1/2013/2013-04-20/html/reg1-fra.html>

Centre québécois du droit de l'environnement – CQDE (1999). *La gestion de l'eau au Québec : Aspects juridiques et institutionnels*. Mémoire présenté devant le BAPE dans le cadre des audiences sur la gestion de l'eau au Québec.

Gestion intégrées des ressources en eau

Gestion intégrée des ressources en eau – Cadre de référence. Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (2012).

Guide pour l'élaboration d'un plan directeur de l'eau – Un manuel pour assister les organismes de bassin versant du Québec dans la planification de la gestion intégrée des ressources en eau.

Gangbazo, G. – ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction des politiques de l'eau, 2009.

Gestion durable des ressources en eau au Québec: les défis de l'intégration et les enjeux de recherche associés. Luc Vescovi – Conseil de la science et de la technologie, 2010

La gestion intégrée de l'eau par bassin versant « fonctionne »-telle vraiment? Résultats d'une enquête mondiale et quelques enseignements pour le Québec. Gangbazo, G. – ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction des politiques de l'eau, 2009.

Pourquoi les élus municipaux ont-ils intérêt à collaborer à la gestion intégrée de l'eau par bassin versant? Gangbazo, G. – ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction des politiques de l'eau, 2011.

Intégration du concept de capacité de support d'un plan d'eau aux apports en phosphore à l'aménagement du territoire au Québec: Réalité ou utopie? Mélissa Laniel, 2008

Guide d'élaboration d'un plan directeur de bassin versant de lac et adoption de bonnes pratiques. Meunier, P. – ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction des politiques de l'eau, 2007.

La gestion intégrée de l'eau par bassin versant : une voie d'expression du développement durable. Gangbazo, G. – ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction des politiques de l'eau, 2006.

Développement d'une vision pour un bassin versant. Gangbazo, G. – ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction des politiques de l'eau, 2005.

Habilités nécessaires aux organismes de bassin versant pour la gestion intégrée de l'eau. Gangbazo, G. – ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction des politiques de l'eau, 2005.

Aide au processus décisionnel pour la gestion par bassin versant au Québec: étude de cas et principaux enjeux. Carlo Prévil, Benoît St-Onge et Jean-Philippe Waaub, 2004

Élaboration d'un plan directeur de l'eau: guide à l'intention des organismes de bassins versants. Environnement Québec, 2004

Gestion intégrée de l'eau par bassin versant : concepts et application. Gangbazo, G. – ministère de l'Environnement, Direction des politiques de l'eau, 2004.

Gestion intégrée de l'eau par bassin versant au Québec – Cadre de référence pour les organismes de bassins versants prioritaires. Environnement Québec, 2004

La gestion intégrée des ressources en eau par bassin – Manuel de formation. Jean Burton, 2001

Environnement Québec, 2004. Gestion intégrée de l'eau par bassin versant: concepts et application. 58 pages

Christophe Lefebvre, 2011. « La gestion intégrée côtière et marine : nouvelles perspectives », Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Hors-série 9 | Juillet 2011, mis en ligne le 13 juillet 2011, consulté le 17 avril 2013.

[Unesco 1997](#). Guide méthodologique d'aide à la gestion intégrée de la zone côtière. Commission Océanographique intergouvernementale. Manuels et Guides. 49 pages.

[Pêches et Océans, 2002](#). Cadre Stratégique et Opérationnel pour la Gestion Intégrée des Environnements Estuariens, Côtiers et Marins au Canada. La stratégie sur les océans du Canada. Gouvernement du Canada, 47 pages. <http://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/publications/cosframework-cadresoc/index-fra.asp>

[Prouzet, 2006](#). L'Approche Écosystémique pour une gestion intégrée des ressources halieutiques : un point de vue personne. Séminaire EAF – Institut Océanographique Paris le 24 octobre 2006

Lacs, milieux humides, plaines inondables

[FIHOQ et AQPP, 2008](#). Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec. 28 pages.

[Dupont, J., 2004](#). La problématique des lacs acides au Québec. Direction du suivi de l'état de l'environnement. Environnement Québec, 24 pages.

Gouvernement du Canada, 1991. [Politique fédérale sur la conservation des terres humides](#).

Gouvernement du Québec, 2013. [Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables](#) (chapitre Q-2, r. 35). Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2, a. 2.1), 18 pages.

LAVOIE, I., I., LAURION et W.F. VINCENT, 2007. Les [fleurs d'eau de cyanobactéries](#), document d'information vulgarisée. INRS rapport no 917, 25 p.

[Queste, C. 2011](#). LES MILIEUX HUMIDES DANS LE SUD DU QUÉBEC : ENTRE DESTRUCTION ET PROTECTION ANALYSE CRITIQUE ET ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE CONSERVATION. l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) et l'Université des Sciences et Technologies de Lille – Lille 1 (USTL), 64 pages.

Érosion des berges et du littoral

Dionne, J.C., L'érosion des rives du Saint-Laurent, vue d'ensemble et état de la question. [http://www.zipnord.qc.ca/pdf/projets/colloque99/texte%201%20\(J-C%20Dionne\).pdf](http://www.zipnord.qc.ca/pdf/projets/colloque99/texte%201%20(J-C%20Dionne).pdf)

Ouranos, 2008. Étude de la sensibilité des côtes et de la vulnérabilité des communautés du golfe du Saint-Laurent aux impacts des changements climatiques. Synthèse des résultats. Juin 2008., 58 pages.

MDDEP, 2005. techniques de stabilisation des rives. Extrait Guide des bonnes pratiques, chapitre 7, Protection des rives, du littoral et des plaines inondables. 14 pages.

[SHC, 2006](#). Synthèse critique des outils de télédétection appliqués à la cartographie des habitats benthiques en domaine côtier - revue bibliographique. 153 pages.

Morin, J., Champoux, O., Martin, S. & K. Turgeon. 2005 Modélisation intégrée de la réponse de l'écosystème dans le fleuve Saint-Laurent : Rapport final des activités entreprises dans le cadre du Plan d'étude sur la régularisation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Rapport scientifique - RS-108, Environnement Canada, SMC-Hydrologie, Sainte-Foy, 139 pages.

Liens pertinents:

Association québécoise pour l'évaluation d'impacts: <http://www.aqei.qc.ca/index.html>

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec: <http://www.cdpnq.gouv.qc.ca/>

Loi sur la conservation et la protection de la nature:

http://www.ne.ch/neat/documents/legislation/RLN_7439/RepertRLN_03_files/162_461_10rev0812

Agence canadienne d'évaluation

environnementale: <http://www.ceaa.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=D75FB358-1>

Loi sur les

parcs: <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=>